

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 25 Avril 1922

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1921

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue. Bergère, 20

1922

ONEY
DES AN
BOM

ANCIEN

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), O. ✱, *Président*.
ROSTAND (Jules), *Vice-Président*.
KRANTZ (Camille), O. ✱, *Président de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice*.
CELIER (Alexandre-P.), O. ✱, *Directeur Général honoraire au Ministère des Finances*.
LEWANDOWSKI (Maurice), ✱, ✱, *Administrateur-Directeur*.
BECHMANN (Alfred), de la Maison Heine et C^{ie}, banquiers.
JAMESON (Robert), ✱, de la Maison Hottinguer et C^{ie}, banquiers.
LEM (Gaston), O. ✱, *Sous-Gouverneur honoraire de la Banque de France*.
NAUD (Joseph), *Président de la Société des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin*.
SIMON (Stanislas), O. ✱, *Vice-Président de la Banque de l'Indo-Chine*.
SOMMIER (Edme), ✱, *Président de la Société de la Raffinerie A. Sommier*.
VACHERIE (Alexandre), O. ✱, *Administrateur de la Société du Gaz de Paris*.

Comité
de
Direction.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. ROBERT (Gustave), *vice-président de la Compagnie d'Assurances la Foncière-Transports, Président*.
DIETERLEN (Philippe), *administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de Smyrne-Cassaba*.
THRION (Anatole), O. ✱, *Directeur honoraire au Ministère des Finances*.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DIETERLEN (Philippe), *membre de la Commission permanente de Contrôle du Comptoir National d'Escompte*.
LAMBERT (Georges), ✱, *chef-adjoint honoraire de la Comptabilité générale et des Finances à la C^{ie} P.-L.-M.*
DE LAVAISSIÈRE DE LAVERGNE, O. ✱, *directeur honoraire au Ministère des Colonies*.

DIRECTION

MM. LEWANDOWSKI (Maurice), ✱, ✱, LABROUSSE (Georges), ✱, LLEWELLYN (Edgar), *Directeurs*.

MM. AUREAU (Émile), *Sous-Directeur*.
DUPUICH (Paul), *Sous-Directeur*.
FROIDEVAL (S.), *Sous-Directeur*.

MM. RITZ (Eugène), *Sous-Directeur*.
SCHOPFER (Louis), *Sous-Directeur*.

M. PÔTVIN (Jules), *Inspecteur général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	DESÉGLISE.	GILLAN.	POUPINEL, O. ✱.
ALLAIN, ✱.	DIOR, ✱.	GUARY-LORILLEUX, O. ✱.	RADIUS, ✱, ✱.
BARBET-MASSIN.	DRESSOIR, O. ✱.	HAYEM, O. ✱.	ROBERT-DEGASCHES.
BARBIER.	ERNAULT, ✱.	HETZEL, C. ✱.	SAILLARD, O. ✱.
BONABEAU, ✱.	FERON, ✱.	KLOTZ, ✱.	SAINT, ✱.
BONNARD (DE), ✱.	FETTU, O. ✱.	LAMBERT, ✱.	SAUVELET, ✱.
CHAPUIS, O. ✱.	FOULD.	LYON, O. ✱.	SCIAMA, O. ✱.
CHAUTARD.	FOURET, O. ✱.	MAUNOURY.	TOISOUL ✱.
COLAS, O. ✱.	GANNE, O. ✱.	PANHARD, ✱.	URION, ✱.
COUVREUR.	GAUPILLAT.	PINARD, C. ✱.	VAIRON.
CRÉTENIER, O. ✱.	GAUTHIER-MARÉCHAL.	PINGAULT, ✱.	VOELCKEL, O. ✱.
DARRASSE.	GERMAIN, ✱.		
DENANT, ✱.			

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 25 Avril 1922

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1921

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1922

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires

du 25 Avril 1922

MESSIEURS,

L'année 1921 n'a pas apporté au monde du travail le réveil d'activité qui est si impatiemment attendu. La solution des grandes questions internationales, agitées dans les conférences diplomatiques et dans la presse, n'a pas marqué de progrès décisif. Nous ne sommes pas encore sortis de la phase de liquidation consécutive à la guerre et cette incertitude quant au sort final d'un trop grand nombre de règlements contribue à entretenir un malaise qui se prolonge au delà des prévisions.

Ces délais ont eu des conséquences fatales pour un certain nombre d'affaires qui, fondées sur les apparences d'une prospérité factice, n'étaient pas construites de manière à supporter l'épreuve du temps. Il en est résulté des embarras sérieux pour ceux qui avaient imprudemment donné leur concours à des opérations spéculatives auxquelles les faits ont opposé un brutal démenti. Plus limitées dans leur effet réel que dans leur retentissement moral, ces secousses ont été ressenties par l'opinion. Au cours d'une période aussi troublée, le Commerce et l'Industrie n'ont pas retrouvé une base assez solide pour reprendre une marche assurée. Les meilleurs esprits ont subi une crise temporaire de lassitude. Ils ont manqué de l'appui que donne l'espérance du retour prochain à un état qui permettrait d'entreprendre avec la certitude de recueillir, dans des délais normaux, une rémunération légitime de l'effort fourni et du risque couru. Trop de problèmes vitaux sont demeurés en suspens à une époque où la France pouvait compter

à bon droit sur des solutions ouvrant des possibilités d'action. De là une désillusion momentanée entraînant avec elle un ralentissement marqué de toutes les transactions.

D'après une récente enquête de la Confédération Générale de la Production Française, la plupart des industries ne travaillaient qu'à la moitié de leur puissance et pour certaines d'entre elles la diminution atteignait les deux tiers ou même les trois quarts. Comment dans ces conditions s'étonner de la rareté des entreprises nouvelles? Si le montant des valeurs offertes au public est resté très élevé en 1921 et a dépassé 39 milliards, les bons et obligations émis pour les besoins directs ou indirects du Trésor, pour ceux des autres collectivités publiques, des Compagnies de chemins de fer et du Crédit Foncier, représentent près des huit neuvièmes de cette somme et sur la part de 4 milliards et demi consacrée à l'industrie et au commerce, 600 millions seulement correspondent à des créations de Sociétés.

Comme nous vous le faisons remarquer l'an dernier, le sentiment des embarras inhérents à une réadaptation nécessairement lente et laborieuse ne doit pas faire perdre de vue la réalité des progrès qui s'accomplissent.

Il y a lieu d'enregistrer tout d'abord une amélioration très nette des finances publiques. Des mesures fiscales énergiques avaient été votées au cours de 1920 et ont été appliquées, pour la première fois, en 1921 pendant une année entière. L'expérience a mis en lumière la nécessité de certains redressements dans l'assiette des contributions. Quant au rendement, en dépit de mécomptes inévitables, nos impôts ont rapporté dans l'ensemble les sommes considérables qu'on n'avait pas hésité à leur demander. Un grand pas a été fait vers le retour à la liberté commerciale par la suppression des services du ravitaillement civil et des transports maritimes. L'économie générale du pays n'en a éprouvé aucun trouble et les dépenses de l'État y ont trouvé un sérieux allègement. Recueillant des contributions plus abondantes et délesté d'une part de ses charges, le Trésor a pu rembourser sur les avances consenties par la Banque de France une première somme de 2 milliards.

Notre commerce extérieur qui se traduisait encore en 1920 par un solde débiteur de plusieurs milliards, s'est rapproché, en 1921, de l'équilibre. Compte tenu des appoints fournis par les revenus encore substantiels de notre portefeuille extérieur et par les dépenses des étrangers en France, il est probable que la balance des règlements financiers s'est trouvée

cette fois renversée en notre faveur. Les valeurs conventionnelles auxquelles se réfèrent les statistiques de la douane, rendent assez aléatoires des déductions très précises. En poids, les importations ont fléchi de près de 13 millions de tonnes, les exportations se sont accrues de 4 millions. Aux entrées, la diminution a été proportionnellement plus forte sur les articles d'alimentation et sur les objets fabriqués que sur les matières premières et l'on constate, pendant le quatrième trimestre, un relèvement sur ces dernières, principalement sur les matières textiles, coton, laine, soie, chanvre, jute et lin. Quant aux sorties, il convient sans doute d'éliminer les exportations exceptionnelles de charbon provoquées par la grève des mineurs anglais; toutefois, les objets fabriqués marquent eux aussi une avance sans doute peu sensible, mais digne, dans une période de stagnation commerciale, de retenir l'attention.

Ces circonstances ont permis au Trésor de continuer l'amortissement graduel des crédits qu'il avait dû rechercher au dehors. Si hasardeuses que soient les affirmations en un pareil sujet, nous avons l'impression, appuyée sur un certain nombre d'observations concrètes, que les engagements privés de nos compatriotes envers l'étranger ont été également réduits dans une mesure appréciable. Ainsi paraît s'amorcer un retour progressif vers une saine situation monétaire qui peut seule fournir aux transactions une base stable et assurée. Ce retour sera facilité par la détente qui s'est produite dans le loyer de l'argent sur les principaux marchés créditeurs. Les décisions successivement prises au cours de l'année par les Banques de Réserve Fédérale aux États-Unis, par la Banque d'Angleterre et par plusieurs autres instituts d'émission ont heureusement tendu à établir un rapport plus normal entre les taux d'intérêt pratiqués respectivement sur les différentes places, à rendre au crédit international la possibilité de reprendre peu à peu son rôle pondérateur et de s'exercer dans le sens indiqué par la logique et par les besoins.

En relevant rapidement, bien qu'abandonnée à ses seules forces, les ruines laissées par l'ennemi sur son territoire, la France donne une grande preuve de son courage et de sa vitalité. Mieux que tout autre peuple, elle est à l'abri des agitations politiques et sociales et, en dépit d'oscillations économiques qui leur infligent des alternatives pénibles, ses classes laborieuses, fidèles au bon sens de la race, ne perdent ni le calme ni la notion des nécessités qui s'imposent à tous. Avec son outillage industriel puissamment renforcé et sa longue pratique des affaires financières, notre pays a autant d'intérêt que quiconque au rétablissement de la

production et des échanges. Il a dans cette œuvre de restauration un rôle essentiel à remplir et il peut, moins que jamais, détourner sa vue de ce qui se passe au delà de ses frontières.

Les indications d'ensemble que nous vous présentions, l'an dernier, sur les marchés étrangers n'ont besoin, cette année, que d'être rappelées et complétées, car ce sont toujours les mêmes questions de change ou de crédit dont on poursuit inlassablement la solution.

Le malaise général prend, suivant les pays, des aspects différents : pour certains, en raison même de l'excès de leur développement industriel et commercial, c'est l'encombrement des stocks, tandis que pour d'autres, ruinés ou appauvris, c'est le pouvoir de consommation considérablement diminué faute de moyens de paiement internationaux, tous ces phénomènes aussi complexes qu'étendus provoquant finalement, par suite de l'interdépendance des peuples, une perturbation sur tous les marchés.

Tel est le point de départ des grandes Conférences qui se sont assigné la tâche de rétablir l'ordre européen. Sans avoir aucune illusion sur l'efficacité rapide des solutions proposées, nous devons cependant coopérer de toutes nos forces à celles qui préparent les voies à une amélioration par le rétablissement progressif de la confiance et du crédit, d'où sortira, dans un avenir encore indistinct, la paix du monde.

L'Angleterre a connu, en 1921, bien des épreuves et c'est dans les difficultés de sa situation intérieure que nous devons rechercher les raisons qui déterminent la conduite de sa politique étrangère. Pour nous en tenir aux faits économiques, rappelons que la grève de ses charbonnages a paralysé, pendant près de trois mois, ses industries déjà si durement atteintes par le marasme des affaires. Son commerce extérieur a subi, l'an dernier, un fléchissement de près de 50 0/0 par rapport aux chiffres de l'année 1920. C'est ainsi que la valeur des exportations a été réduite à 703 millions de livres en 1921, contre 1.334 millions de livres dans l'année précédente, sans qu'on puisse prévoir un relèvement sérieux aussi longtemps que la hausse du change formera une barrière prohibitive et tant que la clientèle de l'Angleterre n'aura pas retrouvé son ancienne capacité d'achat.

La situation des banques anglaises reflète cet état économique, notamment en ce qui concerne le montant de leurs avances de toute nature faites

au commerce et à l'industrie. Pour les dix Clearing Banks de Londres, ces comptes d'avances ont fléchi, d'une année à l'autre, de près de 100 millions de livres sterling, en corrélation avec la diminution du volume des transactions et la baisse des prix. Enfin, il n'est pas sans intérêt de constater que, dans le même temps, la stagnation des affaires produisait sur le marché financier des effets tout différents. L'accroissement des capitaux inutilisés et la réduction du loyer de l'argent ont provoqué un afflux de disponibilités en quête d'emploi qui ont trouvé leur placement dans le nombre considérable des émissions de l'année 1921. C'est ainsi que le marché anglais, en plus des opérations purement britanniques représentant un chiffre d'environ 380 millions de livres, s'est rouvert aux émissions d'États ou de Corporations étrangères pour un chiffre qui dépasse à ce jour 30 millions de livres.

Aux États-Unis, nous observons les mêmes faits et c'est sous l'empire de ces circonstances qu'un certain nombre d'États, Villes, Départements ou Chemins de Fer d'autres pays ont pu, avec le concours américain, réaliser des emprunts pour un montant d'environ 500 millions de dollars. Comme en Angleterre, la comparaison des chiffres du commerce extérieur d'une année à l'autre est significative : la diminution qu'elle fait ressortir est également d'environ 50 0/0. La valeur des exportations n'est plus que de 4 milliards 485 millions de dollars, contre 8 milliards 228 millions de dollars en 1920. Cette situation est, pour une grande part, le résultat de la prime de la devise américaine qui a provoqué la restriction des achats de l'étranger. Les États-Unis, ayant concentré la plus grande partie de l'or en circulation et restreignant, en même temps, par les lois douanières les importations étrangères, ne laissent plus à leurs acheteurs de suffisantes possibilités de paiement en dollars. Ces conditions économiques défavorables ont également comme effet d'arrêter la politique d'expansion des Banques américaines qui s'étaient outillées, par voie de création d'agences ou de Corporations spéciales, pour seconder le développement du commerce extérieur. Il n'y aurait, à cet égard, de reprise possible que par la coopération de l'Amérique dans la reconstruction de l'Europe et sa participation dans l'organisation de crédits internationaux.

Dans le tableau de la situation générale qui présente encore bien des points obscurs, nous ne pouvons manquer de signaler la grande ombre que projette sur le monde l'état d'instabilité politique et économique des pays de l'Europe centrale et orientale. On y compte 300 millions de

consommateurs qui ont perdu la majeure partie de leur pouvoir d'achat ou de leur capacité d'échange; c'est une des principales causes du profond malaise dont les pays de production sont les premiers à souffrir.

Ces explications générales vous permettent de mesurer à travers quelles difficultés et dans quelles conditions délicates s'est exercée, en 1921, notre industrie. Nous pouvons d'autant plus sincèrement nous féliciter des résultats d'ensemble qu'enregistre le bilan de notre Établissement. Dans toutes les branches de son exploitation celui-ci a conservé une bonne activité; dans quelques unes il a réalisé des progrès.

L'année 1921 a été marquée, comme la précédente, par le nombre des émissions : sauf un court répit de quelques semaines d'été, nos guichets ont été incessamment occupés à solliciter l'épargne et à recueillir des souscriptions, parfois même simultanément pour plusieurs valeurs différentes. Toutes ces opérations ont été terminées avec plein succès, sans que nous ayons, néanmoins, négligé la condition essentielle que nous exigeons de nos collaborateurs, c'est-à-dire la répartition des titres entre le plus grand nombre possible de parties prenantes pour assurer de suite le classement définitif de la valeur. Plus les appels sont fréquents et considérables, plus le travail doit être minutieusement préparé et réglé, en vue d'éviter les retours et le flottement des titres que l'étroitesse actuelle du marché rend particulièrement déprimants pour la tenue générale des cours.

Le Comptoir a, comme toujours, porté son principal effort sur les opérations qui intéressent directement ou indirectement l'État français. A la diffusion des bons et obligations de la Défense Nationale dont le mouvement à nos guichets a atteint cette année près de 7 milliards, se sont jointes l'émission des Bons du Trésor à deux ans et celle des Bons 6 0/0 à lots du Crédit National pour plus de 600 millions. Notre Établissement a aussi prêté un concours important à l'emprunt 6 0/0 du Gouvernement général de l'Algérie, à l'emprunt 5 3/4 0/0 de la Ville de Paris, ainsi qu'au renouvellement et à la réémission des bons municipaux d'anciennes séries. Il a placé pour le Crédit Foncier de France un montant élevé d'obligations foncières et communales, et pour les grandes Compagnies de chemins de fer des obligations, des bons décennaux 6 0/0 et des bons à deux ans.

Nous avons aidé à la constitution de la Société des Transports en com-

mun de la Région parisienne et de la Compagnie des Chemins de fer du Maroc et aux augmentations de capital de la Société du Gaz de Paris, de la Compagnie française des Câbles Télégraphiques, de la Compagnie industrielle des Pétroles, de la Société des Aciéries et Forges de Firminy, de la Compagnie nationale des Matières colorantes, de la Société nouvelle des Raffineries de la Méditerranée, de la Société des Rizeries de la Méditerranée, de la Compagnie française de chemins de fer au Dahomey, etc.

Quant aux émissions d'obligations et de bons, elles n'ont pas porté sur moins de quarante-deux affaires parmi lesquelles nous citerons en première ligne les emprunts gagés par les annuités délivrées par l'État en réparation des dommages de guerre, tels que celui de la Ville de Reims, ceux des Groupements des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, de l'Industrie sucrière française en reconstitution, des Industriels alsaciens et de la Grosse Métallurgie, ainsi que les emprunts gagés de la Société coopérative de reconstruction des Eglises du Diocèse de Nancy, des Manufactures de Glaces et Produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey et de la Maison Breguet.

Sont venus s'y ajouter les valeurs d'entreprises industrielles et coloniales et les placements locaux, tels que les obligations 6 0/0 de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, des Ateliers et Chantiers de la Loire, de la Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz, de la Maison Japy frères, de l'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen, de la Compagnie franco-espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez; les obligations 6 1/2 0/0 de la Société normande de Métallurgie, de la Société des Forges de Gueugnon (Établissements Campionnet), de la Compagnie Générale Transatlantique, de la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache), de la Société générale de Constructions mécaniques (Appareils Rateau), de l'Énergie électrique de la Basse-Isère, des Compagnies réunies Gaz et Électricité; les obligations 7 0/0 de la Société des Docks frigorifiques du Havre, de la Société des Tuileries et Briqueteries de Marseille et des Fabriques de Produits de Chimie organique de Laire; les bons 6 1/2 0/0 de la Société Industrielle de Transports automobiles (SITA) et de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force motrice.

L'Union pour le Crédit à l'Industrie nationale (UCINA), bien que la multiplicité des grandes émissions ait détourné l'attention du public des titres des sociétés de moyenne ou de faible importance, a rempli son rôle

spécial en participant à diverses augmentations de capital et en accordant à l'industrie des crédits plus longs que ne pouvaient le faire les banques de dépôts qui l'ont fondée.

La Bourse de Paris est restée peu active durant tout l'exercice dont nous vous rendons compte. Les capitaux se sont de préférence dirigés vers les valeurs à revenu fixe qui n'ont cessé d'être offertes au public, ralentissant de plus en plus les transactions du marché et entraînant la cote à un niveau sensiblement inférieur, d'une manière générale, à celui de l'année précédente.

L'importance des opérations de change traitées pendant l'année 1921 a naturellement suivi la régression de notre mouvement commercial avec l'étranger. Sans qu'on ait pu éviter des fluctuations assez violentes, les cours ont marqué, dans l'ensemble, une tendance à l'amélioration.

C'est ainsi que la livre sterling, après avoir approché le cours de 62 dans les premiers jours de l'année, a progressivement baissé aux environs de 45 en mai, pour reprendre jusqu'à 58 en novembre et revenir à 51,90 1/2, cours moyen coté le 31 décembre.

Le dollar, suivant la même courbe, a enregistré les cours de 17,18 en janvier, 11,31 en mai, 14,50 en novembre et 12,31, cours de clôture le 31 décembre.

Il y a lieu de signaler aussi la dépréciation constante du mark qui, de 0,255 en janvier, a fléchi au-dessous de 0,05 en novembre pour terminer, en fin d'année, à 0,0675.

La prudence qui était demeurée la règle de notre Établissement pendant la période où les entraînements eussent été faciles, nous a permis de garder disponibles pour les jours moins heureux des forces qui n'avaient pas été prématurément engagées. Nous n'avons donc pas eu à revenir en arrière sur un chemin trop rapidement parcouru et nous avons continué d'offrir au commerce et à l'industrie les mêmes facilités.

Nos opérations d'escompte ont été aussi actives que les circonstances le comportaient. Notre clientèle qui est de premier ordre, a négocié ses effets généralement à court terme. Elle a utilisé moins largement les avances que

nous tenons toujours libéralement à sa disposition, parce que ses besoins ont été moindres. En effet, la réalisation des stocks existants a produit, en 1921, des ressources liquides qui, pour beaucoup de maisons, ont rendu inutile l'appel à notre concours sous forme de crédits de campagne.

Depuis plusieurs années, nous avons critiqué dans notre rapport le maintien du moratorium en vigueur, en faisant valoir l'opportunité de revenir au droit commun et de profiter des circonstances favorables. Le décret mettant fin au moratorium a paru le 28 décembre 1920, c'est-à-dire en pleine crise économique; les dispositions de ce décret favorisent encore plus que de raison ceux qui, pouvant payer, retardent à dessein l'heure de leur libération. En ce qui concerne notre Établissement, les remboursements ont été élevés au cours de l'année 1921 et nous permettent d'évaluer aujourd'hui à 99 0/0 environ le montant des recouvrements effectués sur notre Portefeuille existant au 1^{er} août 1914.

La réaction qui s'est produite depuis quelques mois contre les abus de la loi sur le règlement transactionnel — loi qui aurait dû n'être appliquée qu'en faveur des négociants victimes de la guerre — fait prévoir que les tribunaux consulaires seront désormais moins accueillants pour les demandes dont ils sont saisis, car le relâchement constaté n'a pas été sans produire une impression défavorable à l'étranger.

Nos méthodes de travail nous ont valu de ne pas souffrir, dans notre clientèle des défaillances et de l'affaiblissement du crédit qu'a naturellement entraînés la brusque transition entre la période anormale d'hier et la réalité d'aujourd'hui. Nous vous signalons toutefois que, dans l'intérêt général, nous avons cru devoir, avec l'ensemble des établissements de crédit et maisons de banque de notre Place, prêter notre concours à une Institution dont l'arrêt des paiements était considéré comme pouvant influencer gravement sur l'état du marché à Paris et en province. D'après les indications qui ont été fournies sur la situation, les membres du Consortium créé à cet effet pourraient compter dans un certain délai sur le recouvrement des sommes avancées. Quoi qu'il en soit, nous avons pris les mesures nécessaires pour couvrir intégralement l'éventualité la plus défavorable.

Nous sommes heureux d'enregistrer le précieux apport, dans nos résultats, des agences de la région parisienne. Tout en donnant un appui,

particulièrement apprécié cette année, au commerce et à l'industrie, leur activité s'est orientée spécialement vers l'augmentation de la clientèle de placement et a contribué au succès des nombreuses émissions lancées dans le public.

Notre Succursale, place de l'Opéra, favorisée par la situation qu'elle occupe au centre du quartier où s'exerce le commerce de luxe de la capitale, marque chaque jour un plus grand développement. Son organisation parfaite pour la réception des étrangers et les facilités de toutes sortes qu'elle peut mettre à leur disposition lui assurent aussi les opérations d'un très grand nombre de visiteurs accrédités auprès d'elle par nos Correspondants.

Nos bureaux dans Paris et dans la banlieue parisienne voient également s'accroître le nombre de leurs clients. Commerçants et particuliers trouvent la possibilité de traiter leurs affaires avec le moindre dérangement.

La recherche de l'escompte commercial qui constitue, par tradition de notre Établissement, l'élément le plus prisé de ses opérations, nous est facilitée par l'action constante de nos multiples guichets; cette action rend moins laborieux, d'autre part, le classement de ce grand nombre de titres pour lesquels il faut, sans arrêt, rechercher des souscripteurs, le portefeuille ne se renouvelant plus aussi facilement qu'autrefois par voie d'arbitrage.

Nos agences de province n'ont pas fait un moindre effort pour la diffusion des valeurs françaises et l'ont particulièrement dirigé vers la campagne où le sens de l'épargne reste profondément enraciné. La création de 31 bureaux périodiques venant, pour compléter notre réseau d'agences, s'ajouter aux 113 bureaux de ce genre que nous avons déjà, tous desservis avec des moyens appropriés, répond à cette pensée de nous rapprocher de la clientèle rurale, qui détient aujourd'hui une part importante de la fortune publique.

Si nos agences n'ont pas trouvé, en 1921, les mêmes conditions favorables au point de vue de leur exploitation, elles ont du moins pu maintenir leur place, en face d'une concurrence toujours très active, et fortifier encore leur situation de banques de dépôt, ainsi que l'atteste l'accroissement de leurs comptes créditeurs, dans le même temps où s'affirme de plus en plus leur force de placement.

Les agences maritimes, telles que celles de Marseille, Bordeaux, Le Havre, bien que subissant les vicissitudes de nos échanges avec l'étranger

ou les colonies, n'en ont pas moins donné des résultats satisfaisants. La campagne des arachides en Afrique Occidentale, celle pour les achats de riz en Extrême-Orient, de coton aux États-Unis, de café au Brésil ou de produits coloniaux dans les Antilles, intéressent particulièrement ces succursales qui sont spécialement outillées et compétentes dans les opérations de banque auxquelles donnent lieu ces importations. Sur toutes ces places où nous sommes installés de très vieille date, la situation de nos agences est fondée sur un long passé de services rendus.

Dans le mouvement général des affaires du pays, Lyon occupe toujours l'un des premiers rangs tant par l'expansion de sa grande industrie que par l'ampleur de ses opérations de banque et de change. Il suffira de rappeler que les importations de soie, en provenance principale de la Chine, du Japon et de l'Italie, ont porté l'an dernier sur un chiffre d'environ 654 millions, dont 260 millions ont été réexportés à l'étranger, tandis que, d'autre part, les exportations de soieries se sont élevées à 1 milliard 300 millions de francs. Notre agence, établie dans cette ville depuis 1868, possède une solide organisation avec des relations très étendues qui lui permettent de tirer parti de tous ces éléments d'affaires.

Dans les centres industriels du Nord et de l'Est, à Roubaix, Lille, Amiens, Charleville, Nancy, où la renaissance de l'activité avait été le plus sensible après la guerre, nos agences ont conservé un bon courant de travail malgré l'inévitable réaction qui a été la conséquence d'une production trop rapidement développée. Dans tous ces centres, nous comptons une ancienne et fidèle clientèle dont nous finançons, par voie d'escompte ou de crédit, les opérations tant en France qu'à l'étranger. Pour ne citer qu'un exemple, nous rappellerons que l'industrie de la laine trouve d'importantes facilités en vue de ses achats de matières premières tant auprès de nos agences en Australie que de notre représentation en Argentine.

Nos agences dans les régions viticoles se sont trouvées en face des mêmes difficultés que l'année précédente. Afin de marquer par un fait le malaise dont souffre encore le commerce, du moins pour les vins de luxe qui étaient l'un de nos principaux articles d'exportation, nous signalerons que les expéditions totales d'un produit bien français, le vin de Champagne, ont passé de 40 millions de bouteilles, avant la guerre, à 24 millions en 1920 et 12 millions en 1921. Cependant, si les stocks se sont accumulés dans le Bordelais, la Bourgogne et la Champagne, en revanche les vins du Midi ont conservé une consommation assez active.

Nous avons ouvert cette année deux sous-agences, à Beaumont-sur-Oise et à Bruyères, dans les Vosges. Nous avons également relevé de ses ruines notre siège d'Armentières, inauguré en 1914 et détruit pendant la guerre, qui reprend aujourd'hui sa place au centre d'une importante industrie textile.

Le Comptoir a continué, en 1921, à développer dans toute la mesure possible ses relations avec l'étranger. La France doit avoir, en effet, une politique de peuple vainqueur et maintenir son rang sur les grands marchés où elle rayonnait avant la guerre par ses exportations ou par ses capitaux. A ce point de vue, nous sommes heureux de constater, en ce qui nous concerne, une plus grande activité dans les transactions, notamment avec les pays américains, États-Unis et Argentine, où nous sommes représentés de longue date.

C'est aussi pour servir les intérêts français au dehors comme au dedans que nous avons créé à New-York, en 1919, la French American Banking Corporation, de concert avec deux des plus grandes banques des États-Unis, la National Bank of Commerce in New-York et la First National Bank of Boston. Sous ce puissant patronage, cette jeune institution franco-américaine a réalisé, en 1921, de nouveaux progrès, avec une direction très expérimentée qui lui a permis d'éviter les mécomptes résultant des changements survenus, l'an dernier, dans l'état général des affaires. Les résultats de son exploitation, pour le dernier exercice, font ressortir, en même temps qu'une situation saine et liquide, des possibilités de plus grand développement.

Bien que les circonstances n'aient pas, l'an dernier, favorisé l'exportation, nous restons fermement attachés à l'idée qui a inspiré la création de notre service commercial et de son complément naturel, la salle d'exposition installée dans notre Succursale de la place de l'Opéra. C'est en centralisant toutes les informations de nature à renseigner notre clientèle sur les marchés extérieurs, comme aussi en mettant devant les yeux de nos visiteurs étrangers les produits français, que nous apporterons un utile concours à cette œuvre de l'expansion économique, dans laquelle les intérêts du commerce et de la banque sont étroitement associés.

Notre agence de Bruxelles a accusé une avance dans son exploitation, malgré les circonstances difficiles et la pénurie de placements à échéances rapprochées dont souffrent les banques en Belgique.

En Angleterre, où la crise a sévi avec une violence toute particulière, proportionnée à l'impulsion donnée ces dernières années par nos amis d'Outre-Manche à leur commerce et à leur industrie, nos trois succursales de Londres, Manchester et Liverpool ont été amenées à surveiller très attentivement et à restreindre leurs engagements. Malgré la baisse constante du loyer de l'argent à court terme et des taux pratiqués pour l'escompte du papier commercial où il trouve la plus grande partie de ses emplois, les résultats de ce groupe n'ont pas moins été satisfaisants.

En Égypte, où le coton constitue la base de la richesse du pays, nous avons assisté, dès la fin de 1920, à un effondrement des cours de ce produit et à une accalmie complète des transactions commerciales qui s'est continuée jusqu'au moment où une amélioration des prix a permis aux exportateurs de reprendre leurs opérations. Les stocks invendus n'ont pas atteint en définitive l'importance que l'on aurait pu craindre un moment et il ne faut pas oublier que les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre, et surtout pendant l'après-guerre, par le commerce égyptien, lui créent, encore aujourd'hui, une situation privilégiée. Bien que nos agences d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd aient évolué, cette année, sur un terrain moins stable, leur activité n'a pas cessé de se déployer et elles ont pris, avec toute la circonspection désirable, une part intéressante dans les affaires d'importation, d'exportation et de transit de la région.

× Aux Indes anglaises, tout en observant les mesures de prudence commandées par le malaise des affaires dans cette partie de l'Empire britannique, qu'ont également troublée, ces derniers temps, des difficultés d'ordre politique, notre succursale de Bombay a pu néanmoins apporter son contingent de profits au bilan que nous vous soumettons aujourd'hui. La situation géographique de ce pays, entre l'Égypte où nous sommes directement représentés et l'Extrême-Orient, se prête à la tractation d'affaires, parfois importantes, que notre agence s'est efforcée de développer pour le plus grand bien du commerce français. ×

En Australie, à Sydney et à Melbourne, nos résultats ont progressé malgré des difficultés de toutes sortes. Comme chaque année, nous avons financé les achats des matières premières nécessaires à nos industries laitières. Dans cette contrée lointaine, comme aux Indes anglaises d'ailleurs, le Comptoir est la seule banque française qui possède des agences.

Notre Établissement a toujours porté la sympathie la plus agissante au développement des possessions françaises d'outre-mer. Il a des sièges dans deux d'entre elles et conserve des relations dans toutes les autres, par l'intermédiaire d'institutions avec lesquelles il est en contact étroit depuis leur fondation. Là aussi, d'une manière générale, l'année 1921 a été une année d'épreuve. L'Indo-Chine l'a brillamment traversée. Nos colonies africaines ont souffert dans une certaine mesure de la mévente de leurs produits. Madagascar et nos vieilles colonies de la Réunion et des Antilles ont été plus sérieusement touchées par l'accumulation des stocks de marchandises dont la réalisation a été forcément très laborieuse. L'appui que, pendant ces heures difficiles, le Comptoir a eu l'occasion de prêter à sa clientèle, comme à plusieurs banques qui sont ses anciens et fidèles correspondants, ne sera certainement pas oublié.

A Madagascar, les résultats de nos six agences ont été nécessairement affectés par la paralysie des transactions commerciales. A une période de grande prospérité, au cours de laquelle les produits de la colonie avaient atteint des prix jusqu'alors inconnus, a succédé brusquement un arrêt complet de la demande occasionnant un revirement total de la situation. La mévente a été telle que, dans certains cas, des articles pauvres, ayant supporté le fret onéreux qui était en vigueur au moment de leur expédition, ont été réalisés dans les pays consommateurs à des conditions permettant à peine la récupération des frais d'envoi et de magasinage. Pour les mêmes motifs, les échanges commerciaux de Madagascar avec les îles voisines de l'Océan Indien ont subi un temps d'arrêt prolongé. Dans de telles conditions, la puissance d'achat de l'indigène ne pouvait que diminuer et, à la réduction des exportations, est venu s'ajouter un ralentissement très accentué des importations. Les stocks constitués par le commerce local, notamment les tissus, n'ont pu être écoulés que lentement, et souvent à perte. Cette tourmente aurait pu entraîner de plus sérieuses conséquences si elle n'avait pas été précédée par deux années prospères qui ont permis à la colonie de supporter les mécomptes d'une campagne défavorable.

La Tunisie n'a ressenti que faiblement les répercussions de la crise mondiale, grâce à ses abondantes récoltes pour lesquelles, avec une certaine baisse des prix, elle a pu facilement trouver des débouchés. Ses plus importantes ressources proviennent de la culture des céréales, de l'élevage dans le nord et le centre, des plantations d'oliviers dans les régions de

Sousse et Sfax, des palmiers-dattiers dans l'extrême-sud. Les principaux produits exportés sont les céréales, les huiles, les minerais, et surtout les phosphates. L'activité qui a régné dans toutes ces branches s'est traduite, pour nos quatre sièges, par un excellent mouvement d'affaires auquel est venu s'ajouter le résultat des opérations d'importation dont le chiffre n'a subi qu'un léger fléchissement. Nous avons donc la satisfaction de constater une fois de plus le bon rendement de ce groupe qui compte trente ans d'existence.

Notre personnel, au cours de cette année, nous a donné la plus entière satisfaction; il reconnaît combien les charges que nous avons dû assumer pour lui permettre de faire face aux nécessités du coût de la vie grèvent lourdement nos frais généraux et qu'il importe de les compenser par un labeur de plus en plus productif. Nous avons cherché à l'y aider en organisant pour nos jeunes employés de Paris des cours professionnels qu'ils suivent en grand nombre. Nous remercions nos agents de tous ordres de leur dévouement à la Maison.

Durant tout l'Exercice, notre trésorerie a été parfaitement assurée par le constant maintien de nos ressources à vue au niveau de nos exigibilités. Vous connaissez le prix que nous attachons à cette tradition de notre Établissement qui s'est outillé pour remplir dans sa plénitude le rôle de banque de dépôts.

Le Bilan que nous vous soumettons a été établi avec notre sévérité coutumière. Toutes les créances reconnues douteuses, les frais de premier établissement, aménagements nouveaux, coffres-forts, etc., ont été amortis. Notre Actif est donc absolument liquide et sain.

Nous avons racheté, en 1921, 1.024 parts de fondateur, dont le coût a été de 200.351 fr. 95 c., montant qui a été prélevé sur les bénéfices de l'exercice et ajouté, suivant vos décisions antérieures, à la Réserve Spéciale constituée à cet effet. Cette réserve se chiffre maintenant par 2.662.924 fr. 13 c. coût de 34.227 parts rachetées.

Le Compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais, prélèvement pour la Caisse de Retraites, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 28.691.678 fr. 53 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende de l'exercice à 50 francs par action, sur lesquels il a été payé, le 31 janvier, un acompte de 15 francs.

Si vous approuvez cette résolution, le solde de 35 francs sera mis en paiement le 31 juillet, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur auront droit à une somme de 672.923 fr. 50 c., soit 11 fr. 2153 par part, payables le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Les pouvoirs que vous avez conférés à M. Vacherie, administrateur, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons de les renouveler.

C'est M. Gustave Robert qui cette année, dans votre Commission de contrôle, doit se présenter de nouveau à vos suffrages. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des Commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1922. Les Commissaires sortants, MM. Dieterlen, Lambert et de Lavaissière de Lavergne, sont également rééligibles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

L'incertitude que vous signalait notre précédent rapport a continué en 1921 à peser sur le monde entier.

En France, les affaires ont été inactives et empreintes de malaise; un grand nombre de Sociétés — même des plus importantes — ont dû faire appel au public pour des sommes considérables, les unes par suite de l'insuffisance de leur fonds de roulement, les autres afin de mobiliser les annuités de l'État pour réparations de dommages de guerre; le bénéfice du règlement transactionnel a été largement dispensé par les tribunaux; enfin, de graves défaillances se sont produites.

C'est dans ces circonstances difficiles, compliquées encore par les variations des changes et les délicats problèmes internationaux, que s'est déroulée l'année 1921.

Néanmoins, nous sommes heureux de vous le dire, notre grand Établissement se retrouve au début de l'exercice actuel dans une situation forte et parfaitement saine.

Ainsi que nous l'ont montré les états relevant chaque semaine les disponibilités de tout rang au regard des exigibilités correspondantes, la trésorerie a continué, comme toujours, à être largement pourvue.

Tout en respectant les principes qui s'imposent à une banque de dépôts, la Direction, avisée et prudente, n'a pas hésité à donner au commerce et à l'industrie tout le concours que méritaient ceux qui en avaient besoin.

Comme conséquence naturelle de la situation générale, certains compartiments du Comptoir ont eu une activité moins grande que l'an dernier; d'autres, notamment le Service des Titres, ont pris un nouveau développement.

En définitive, les résultats de l'exercice sont très satisfaisants et permettent à votre Conseil de vous proposer un dividende égal à celui de l'an dernier.

Nous avons assisté fréquemment aux séances du Conseil d'administration; nous avons eu connaissance des travaux du Comité de Direction et pu constater ainsi que les opérations sociales étaient faites dans les limites fixées par les statuts.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles, notamment dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres. Ces opérations nous ont toujours donné satisfaction et nous avons plaisir à rendre témoignage ici au zèle et au dévouement du personnel.

Le Bilan qui vous est présenté s'élève à 3.926.071.900 fr. 92 c., contre 4.212.061.053 fr. 44 c. au Bilan de 1920.

A l'Actif, le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale présente un montant de 2.651.291.931 fr. 04 c.

Les Comptes Courants débiteurs figurent pour 327.364.226 fr. 73 c. contre 544.798.080 fr. 28 c. au Bilan précédent.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 2.497.170 fr. 74 c., et les Participations financières, 3.100.000 francs, présentent, à peu de chose près, les mêmes montants que l'an dernier. Ces deux chapitres comprennent d'ailleurs les mêmes valeurs qu'en 1920; cette année encore, elles ont été évaluées à des cours qui ne laissent place qu'aux éventualités les plus favorables.

Les Avances garanties figurent pour 163.579.681 fr. 54 c.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte atteignent un total de 1.982.427.891 fr. 93 c., en augmentation de 76.148.955 fr. 81 c., cela malgré la part considérable prise par notre fidèle clientèle dans les émissions qui ont eu lieu en 1921; nous avons relevé aussi une augmentation intéressante du nombre de ces comptes.

Les Comptes courants créditeurs sont inscrits pour 1.358.410.355 fr. 11 c., en diminution de 266.831.853 fr. 72 c. sur le Bilan de 1920. Cette diminution résulte d'utilisations importantes de nos relations de l'étranger.

Les Acceptations figurent pour 72.804.606 fr. 90 c., en diminution de 33.096.566 fr. 23 c.

L'ensemble des Réserves se monte à 66.214.588 fr. 50 c.

Au cours de l'année, il a été racheté 1.024 parts de fondateur du Comptoir National, pour 200.351 fr. 95 c.; la Réserve spéciale « Parts de fondateur Comptoir National » a été augmentée d'autant et portée à 2.662.924 fr. 13 c.

Après extinction des créances présentant un caractère litigieux ou

douteux, de nouvelles provisions pour éventualités, risques divers et dommages pouvant résulter des suites de la guerre ont été constituées.

Toutes les dépenses de premier établissement et celles d'aménagement de coffres-forts sont amorties.

Après ces prélèvements, et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes présente un solde créditeur de 28.691.678 fr. 53 c., ce qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 50 francs par action pour l'exercice 1921.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés.

M. G. ROBERT arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GUSTAVE ROBERT,
PHILIPPE DIETERLEN,
ANATOLE THIRION.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1921

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler, lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons examiné le Bilan qui est soumis à votre approbation et constaté qu'il est l'expression fidèle des écritures de la Comptabilité.

L'analyse que nous avons faite des éléments qui le composent, les renseignements dont nous nous sommes entourés nous ont montré un organisme parfaitement sain dans toutes ses parties et nous ont permis de mesurer les excellents effets des méthodes prudentes dont l'application suivie fait la force de votre Établissement.

Bien que l'Exercice 1921 ait naturellement ressenti les effets de la crise mondiale, les résultats acquis permettent à votre Conseil de vous proposer un dividende égal à celui de 1920.

Le total du Bilan est de 3.926.071.900 fr. 92 c., contre 4.212.061.053 fr. 44 c. au Bilan de l'Exercice précédent.

A l'Actif, le compte Caisse et Banque s'élève à 398.271.257 fr. 34 c.

Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense nationale figure pour 2.651.291.931 fr. 04.

Les Reports sont inscrits pour 2.405.412 fr. 33 c.

Le chapitre Correspondants figure pour 173.766.358 fr. 08 c. et celui des Comptes Courants Débiteurs pour 327.364.226 fr. 73 c., contre 544.798.080 fr. 28 c. au Bilan précédent.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 2.497.170 fr. 74 c., et les Participations Financières, 3.100.000 fr., comprennent les mêmes éléments que l'an dernier; ces deux chapitres ont été, cette année encore, évalués de la façon la plus rigoureuse.

Les Avances garanties figurent pour 163.579.681 fr. 54 c.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 1.982.427.891 fr. 93 c.; les Comptes Courants Crédateurs à 1.358.410.355 fr. 11 c.

Les Acceptations figurent pour 72.804.606 fr. 90 c.

Les Réserves présentent un solde de 66.214.588 fr. 50 c.

Au cours de l'Exercice, il a été racheté 1.024 Parts de Fondateur du Comptoir National; de ce chef, la Réserve spéciale relative à cet objet est portée à 2.662.924 fr. 13 c., en augmentation de 200.351 fr. 95 c.

Les créances reconnues comme présentant un caractère litigieux ou douteux, les dépenses de premier établissement et celles d'installations de coffres-forts ont été amorties; de nouvelles provisions pour risques divers ont été constituées.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et des charges de toute nature, le Compte de Profits et Pertes présente un solde de 28.691.678 fr. 53 c.

Avec votre approbation, l'action recevra 50 francs et la part de fondateur 11 fr. 2153, sous déduction des impôts.

Le disponible de l'Exercice, 846.316 fr. 33 c., non réparti et ajouté au solde précédent de 5.838.630 fr. 38 c. élèvera à 6.684.946 fr. 71 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'Exercice 1921 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 29 Mars 1922.

Les Commissaires des Comptes,

PH. DIETERLEN,

G. LAMBERT,

LUD. DE LAVERGNE.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31

DÉCEMBRE 1921

ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE.	Fr. 398.271.257 34
PORTEFUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.	2.651.291.931 04
REPORTS	2.405.412 33
CORRESPONDANTS	173.766.358 08
COMPTES COURANTS DÉBITEURS.	327.364.226 73
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES.	82.151.500 »
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES.	2.497.170 74
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	3.100.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N.	2.662.924 13
AVANCES GARANTIES.	163.579.681 54
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS.	72.483.972 47
AGENCES HORS D'EUROPE.	16.588.253 57
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	14.909.212 95
IMMEUBLES	15.000.000 »
TOTAL	Fr. 3.926.071.900 92

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE.	Fr. 1.982.427.891 93	3.340 27 3.367
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	1.358.410.355 11	
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES	82.151.500 »	
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	26.457.120 »	
ACCEPTATIONS	72.804.606 90	
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	50.412.605 44	
COMPTE DES ACTIONNAIRES	5.838.630 38	
PROFITS ET PERTES.	28.691.678 53	
RESERVES {	Fr. 15.939.588 50	68 877 66.214.588 50
statutaire	41.175.000 »	
diverses	5.000.000 »	
spéciale	1.100.000 »	
supplémentaire	3.000.000 »	
immobilière.		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	2.662.924 13	
CAPITAL	250.000.000 »	
TOTAL	Fr. 3.926.071.900 92	

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 25 Avril 1922.

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'Exercice 1921, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 28.691.678 fr. 53 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'Exercice 1921, à 50 francs par action.

Un acompte de 15 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 35 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 11 fr. 2153 par part de fondateur, pour le même Exercice, sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'Exercice 1921, montant à 846.316 fr. 33 c., est ajouté au solde non distribué des Exercices précédents s'élevant à 5.838.630 fr. 38 c., ce qui portera à 6.684.946 fr. 71 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Alexandre Vacherie, administrateur sortant et rééligible.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Gustave Robert, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit Commissaires des comptes MM. Dieterlen, Lambert et de Lavaissière de Lavergne à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'Exercice 1922, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux Commissaires pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 2.000 francs la rémunération de chacun d'eux.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | | |
|---|---|---|
| A. Boulevard Saint-Germain, 147. | P. Faubourg Saint-Antoine, 27. | AA. Avenue Bosquet, 47 bis. |
| B. Rue de Rivoli, 55. | R. Boulevard Saint-Michel, 53. | AI. Rue Saint-Antoine, 100. |
| C. Boulev ³ Diderot, 23 (Gare de Lyon). | S. Avenue des Gobelins, 2 bis. | AJ. Rue d'Auteuil, 50. |
| D. Rue Rambuteau, 2. | T. Boulevard de Courcelles, 2. | AK. Rue du Havre, 9. |
| E. Rue Turbigo, 16. | U. Avenue des Champs-Élysées, 49. | AL. Avenue de Villiers, 93. |
| F. Place de la République, 15. | V. Avenue d'Orléans, 90. | AM. Rue Lagrange, 19. |
| G. Rue de Flandre, 2. | W. Rue St-Lazare, 75 (Square Trinité). | AN. Avenue Victor-Hugo, 96. |
| H. Rue du Quatre-Septembre, 2. | X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle). | AO. Faubourg du Temple, 49. |
| I. Boulevard Magenta, 80-82. | Y. Faubourg Saint-Honoré, 113. | AP. Place Gambetta, 1. |
| J. Boulevard de Strasbourg, 19. | Z. Boulevard Haussmann, 89. | AR. Rue Baudin, 2 (Square Montholon) |
| K. Boulevard Voltaire, 54. | AB. Rue de Ménilmontant, 39. | AS. Rue Vieille-du-Temple, 125. |
| L. Rue de Clichy, 86. | AD. Boulevard Barbès, 25. | AT. Boulevard Raspail, 12. |
| M. Avenue Kléber, 87 (Passy). | AE. Rue Lafayette, 44. | AU. Rue Lecourbe, 25 et 27. |
| N. Avenue Mac-Mahon, 35. | AF. Boulevard Voltaire, 199. | AV. Rue de Belleville, 168. |
| O. Boulevard Montparnasse, 71. | AG. Chaussée de la Muette, 2. | |

BUREAUX DE BANLIEUE :

- | | |
|---|---|
| ASNIÈRES, place de l'Hôtel-de-Ville, 10. | LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. |
| AUBERVILLIERS, avenue Jean-Jaurès, 55 (Quatre-Chemins). | MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Général-Galliéni, 48. |
| "LE BOURGET, avenue Jean-Jaurès, 1. | NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. |
| BOULOGNE-SUR-SEINE, boulevard Jean-Jaurès, 68. | NOISY-LE-SEC, rue de la Gare, 1. |
| CHARENTON, rue de Paris, 50. | PARC SAINT-MAUR, rue de la République, 15 bis. |
| CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 106. | SAINTE-DENIS, rue de Paris, 88. |
| IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. | VINCENNES, rue du Midi, 35. |

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | | |
|---------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| ABBEVILLE | BREST | DUNKERQUE | MAZAMET | ROUBAIX |
| AGEN | BRIOUDE | ELBEUF | *MEHUN-SUR-YÈVRE | ROUEN |
| *AIX-EN-OTHE | BRIVE | ENGHIEN-LES-BAINS | MELUN | SAINT-BRIEUC |
| AIX-EN-PROVENCE | BRUYÈRES | EPERNAY | MENTON | SAINT-CHAMOND |
| AIX-LES-BAINS | CAEN | ÉPINAL | MONTAUBAN | SAINT-DIE |
| ALAIS | CALAIS | *ERNEE | *MONTBARD | SAINT-ÉTIENNE |
| ALBI | CAMBRAI | EVRON | MONTBÉLIARD | S*-GERMAIN-EN-LAYE |
| ALENÇON | *CANCALE | FERTE-BERNARD (LA) | MONTBRISON | SAINT-JEAN-D'ANGÉLY |
| AMIENS | CANNES | FERTE-MACÉ (LA) | MONT-DE-MARSAN | SAINT-JUNIEN |
| ANGERS | CARCASSONNE | FIRMINY | *MONT-DORE (LE) | SAINT-LO |
| ANGOULÈME | *CARMAUX | FLECHÉ (LA) | SAINTE-MALO | SAINT-MALO |
| ANNECY | CARPENTRAS | FLEURS | SAINTE-NAZAIRE | SAINT-NAZAIRE |
| ANNONAY | *CASTILLON-SUR-DORDOGNE | FONTAINEBLEAU | SAINT-QUENTIN | S*-RAMBERT-SUR-LOIRE |
| ANTIBES | CASTRES | GANGES | S*-REMY-DE-PROVENCE | SAINTE |
| *APT | CAVALILLON | GRAULHET | SALON | *SAULIEU |
| ARGENTAN | CETTE | GRAY | NANCY | SEDAN |
| ARGENTON-S.-CREUSE | CHALON-SUR-SAONE | GRENOBLE | NANTES | SEGRÉ |
| ARLES | CHALONS-SUR-MARNE | HAVRE (LE) | NARBONNE | SEMUR |
| ARMENTIÈRES | CHAMBERS | *HAYE-DESCARTES (LA) | *NEMOURS | *SEURRE |
| ARRAS | CHAMBON-FEUGEROLLES | HAZEBROUCK | NEVERS | SOISSONS |
| AUBAGNE | CHARLEVILLE | *HENNEBONT | NICE | *SOULLAC |
| AURILLAC | CHARTRES | HONFLEUR | NIORT | STRASBOURG |
| AUTUN | *CHATEAU-GONTIER | HYÈRES | OLORON-SAINTE-MARIE | TOUCY |
| AUXERRE | CHATEAU-D'OLÉRON | ISSOIRE | ORANGE | TOULON |
| AVIGNON | CHATEAURENARD | ISSOUDUN | ORLÉANS | TOULOUSE |
| *BANDOL | CHATEAURoux | JARNAC | PAU | TOURCOING |
| *BAGNOLES-DE-L'ORNE | *CHATEL-GUYON | *JOYEUSE | PÉRIGUEUX | TOURS |
| *BAGNOLS-SUR-CEZE | CHATELLERAULT | *LANDERNEAU | PERPIGNAN | TROYES |
| BAYONNE | CHATILLON-SUR-SEINE | *LANGEAIS | PERTUIS | TROUVILLE |
| BEAUCAIRE | *CHAUNY | LAON | POITIERS | VAISON |
| BEAUMONT-PERSAN | CHERBOURG | LAVAL | *PONTOISE | VALENCE |
| BEAUNE | CHOLET | LÉZIGNAN | *PONT-SAINT-ESPRIT | VALENCIENNES |
| BEAUVAIS | CLERMONT (OISE) | LIBOURNE | *PONT-SAINTE-MAXENCE | *VERMONTON |
| *BÉDARIEUX | CLERMONT-FERRAND | LIGUEIL | RAINCY (LE) | VERSAILLES |
| BELFORT | CLERMONT-L'HERAULT | LILLE | REDON | VICHY |
| BERGERAC | COGNAC | LIMOGES | REIMS | VIERZON |
| BESANÇON | COMPIÈGNE | LOCHES | RENNES | RIOM |
| BÉZIERS | *CONDÉ-SUR-NOIREAU | LONGWY | RIVE-DE-GIER | ROANNE |
| BIARRITZ | *CONTRES | LORIENT | ROCHEFORT-SUR-MER | *ROCHE-LA-MOLIERE |
| *BLAMONT | CORBEIL | LOUVIERS | ROCHELLE (LA) | ROMANS |
| BLOIS | CREST | LUNÉVILLE | ROMILLY-SUR-SEINE | |
| BOLBEC | DAX | LYON | | |
| *BOLLÈNE | *DEAUVILLE | MACON | | |
| BORDEAUX | DIEPPE | MANOSQUE | | |
| BOULOGNE-SUR-MER | DIJON | MANS (LE) | | |
| *BOURBOULE (LA) | *DOL DE BRETAGNE | MARMANDE | | |
| BOURG | DOLE | MARSEILLE | | |
| | DOUAI | MAYENNE | | |

AGENCES A L'ÉTRANGER & DANS LES COLONIES & PAYS DE PROTECTORAT

- | | | | |
|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| ANGLETERRE | BELGIQUE | TUNISIE | MADAGASCAR |
| LONDRES — LIVERPOOL | BRUXELLES | TUNIS — BIZERTÉ — SFAX | TANANARIVE — TAMATAVE |
| MANCHESTER | ESPAGNE | SOUSSE | MAJUNGA — DIÉGO-SUAREZ |
| AUSTRALIE | SAINTE-SÉBASTIEN | ÉGYPTE | TULÉAR — MANANJARY |
| SYDNEY — MELBOURNE | PRINCIPAUTÉ de MONACO | ALEXANDRIE — LE CAIRE | |
| INDES ANGLAISES | MONTE-CARLO — MONACO | PORT-SAID | |
| BOMBAY | | | |

REPRÉSENTANTS { Aux États-Unis : M. SILVESTER, 46, Cedar Street, NEW-YORK.
En Argentine : M. CHÉDEVILLE, 459, Bartolomé Mitre, BUENOS-AIRES.

(*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8135-4-22.
